

# Temps troublés

## La femme d'un patron pêcheur a noté les événements quotidiens déclenchés par les mesures de confinement dans le port de Lorient

D'après le journal d'  
**Emmanuelle Yhuel-Bertin**  
(emmanuelleyb@orange.  
fr), vice-présidente  
du Collectif Pêche et  
Développement, Lorient,  
France



EMMANUELLE YHUEL-BERTIN



DANIELE LE SANN

**E**n mars 2020, Emmanuelle Yhuel-Bertin, épouse d'un patron de pêche qui exploite un fileyeur de 13 m, avec quatre hommes à bord, commence à noter les expériences de l'équipage lors du confinement dû au Covid-19. Son journal va de la mi-mars à début mai.

Le 17 mars, « un vent de panique souffle sur le port de pêche suite à l'annonce des mesures de confinement... Alors que les médias mettent en avant les gestes barrière pour repousser la propagation du Covid 19, la pêche artisanale lorientaise se remet tout doucement d'un hiver où l'activité a été impactée par les nombreuses tempêtes ».

Les premières notes évoquent les dilemmes auxquels est confrontée l'entreprise de pêche. Il y a les mesures de confinement et la nécessité de survivre. Les questions affluent : les ports vont-ils fonctionner, les criées vont-elles continuer, les bateaux auront-ils droit à une aide en cas d'arrêt total de la filière, quelle responsabilité pour le patron vis-à-vis de ses matelots en cas de contraction du virus à bord ? Et il y a d'autres facteurs : fermeture de magasins de vente en gros, retrait des organisations de producteurs, risque de voir certains mareyeurs et poissonniers profiter de la situation et proposer des prix extrêmement bas aux enchères. Le patron doit-il continuer ou arrêter les opérations ? « Échanges radio entre patrons, coups de fil aux instances, réception de nombreux mails... Face au flot d'informations divergentes, il faut prendre une décision ».

Le 18 mars, « notre patron de fileyeur fait le choix de continuer son activité pour quatre raisons : le poisson est présent, les prix sont corrects en criée, le bateau à quai, les charges restent à payer, rien de concret concernant les aides ».

L'une des premières difficultés est de respecter le protocole sanitaire. Le 23 mars, Emmanuelle écrit : « Impossible de sortir en mer faute de thermomètre ! Il faut en plus un cahier de bord pour indiquer la date, l'heure et la température de chacun », et du gel hydro-alcoolique et des masques. Chaque jour, de nouvelles responsabilités s'ajoutent à la liste du patron.

Au cours de la première semaine de confinement, du 24 au 28 mars, « le poisson s'est correctement vendu, et les salaires versés ont été légèrement supérieurs à ceux versés en 2019

sur la même période. Pour la pêche artisanale, les salaires sont traditionnellement versés à la quinzaine et correspondent à un pourcentage des ventes sous criée. Mais qu'en sera-t-il les prochaines semaines ? »

Le 3 avril, « la Commission Européenne a fait connaître ses propositions en faveur du secteur de la pêche : la perte de chiffre d'affaires des navires sera compensée à hauteur de 75 % par le Fonds européens pour les Affaires Maritimes et la Pêche (FEAMP) ».

À partir du 8 avril, « le port de Lorient voit l'ensemble de sa flottille artisanale reprendre la mer. De leur côté, les mareyeurs organisent leurs achats en fonction des arrivages et bien sûr de la demande. Mais l'effectif du port est drastiquement réduit, et il y a un seul tapis sous criée. Afin de faciliter le travail de son personnel, la direction du port demande aux pêcheurs de trier leur poisson avant qu'il ne soit présenté à la vente : un travail supplémentaire pour les équipages qui ne seront pas davantage payés. Pour faciliter davantage la vente sur le tapis, chaque bateau doit sélectionner une palette de « beau poisson » et le reste de sa pêche est présenté sur une seconde palette. Les deux lots sont présentés sur le tapis en deux temps lors d'une vente qui s'éternise jusqu'au petit matin. Le poisson qui passe au second tour est dévalorisé ». À la première vente, du poisson se vendait à environ 7 € (8,2 dollars) à 3 h du matin. À 7 h, la même espèce de qualité identique était bradée à 2,5 € (2,9 dollars). Le manque à gagner pour le bateau sur l'ensemble de la vente peut atteindre 2 000 € (2 343 dollars).

« Si au cours des toutes premières semaines du confinement, le marché s'est régulé, les quinzaines suivantes ont été beaucoup plus difficiles ». Les poissonniers exploitaient la situation en proposant des prix bas. Des lieux vendus à 2,5 € se sont retrouvés quelques heures plus tard sur l'étal d'un poissonnier de la région à 16 € (18,8 €) ! Pour résoudre le problème de la faible demande, certains bateaux suggéraient de s'organiser pour faire des roulements pendant la semaine, mais cette solution n'a pas abouti.

La situation s'est finalement améliorée dans la dernière semaine d'avril. La sole qui s'est négociée à 10 € (11,7 dollars) le 25 est remontée à 20 € (23,4 dollars). « Il y avait une explication à la remontée des cours sous criée : la remise en service du second tapis ! La vente retrouvait

son organisation classique et habituelle ». Et le gouvernement annonçait la fin du confinement pour le 11 mai. « Cette date marquera-t-elle la fin de la crise sanitaire et économique ? Non, les politiques et les médias insistent sur le fait que c'est une étape, et un retour à la normal va prendre du temps ». Emmanuelle Yhuel-Bertin note que la crise a cependant fait apparaître quelques signes d'espoir. « Il y a eu une réelle mobilisation pour trouver des solutions pour la filière pêche, notamment au

niveau européen. Des aides seront accordées aux bateaux et équipages impactés et une campagne de communication est mise en place afin de sensibiliser le consommateur ».

À la fin de ce document intéressant, pour le 7 mai 2020, on lit cette constatation : « Le port de Lorient s'en sort assez bien. Ses acteurs ont eu la volonté de s'adapter au mieux face à une situation inédite. Cela n'a pas été sans difficulté ; mais l'activité a pu être maintenue, ce qui n'a pas été le cas dans tous les ports français ». ❧

**« Il y a eu une réelle mobilisation pour trouver des solutions pour la filière pêche, notamment au niveau européen ».**